

OTTAWA - Le ministre des Affaires étrangères, André Ouellet, a annoncé qu'un ambassadeur itinérant sera chargé de faire la promotion de la candidature de la Ville de Québec pour les Jeux olympiques d'hiver de 2002. Il a confirmé par la même occasion que l'ancien ministre conservateur Benoît Bouchard demeurerait en poste à Paris.

OTTAWA - Le ministre fédéral de la Justice, Allan Rock, déclare lors du congrès du PLC que son ministère s'apprête à en appeler du jugement de la Cour fédérale qui statuait récemment que les pensions alimentaires ne pouvaient être imposées.

LONDRES - John Smith, le chef du Parti travailliste britannique, a succombé à une crise cardiaque. Sa succession risque de faire resurgir les anciennes divisions au sein d'une formation qui a le vent en poupe.

MONTREAL - Le Musée des beaux-arts du Canada a obtenu la présentation exclusive en Amérique du Nord de l'exposition «Egyptomania».

QUÉBEC - Sans doute inspirée par le succès de «La Fabuleuse Histoire d'un royaume», la ville de Québec aura aussi son spectacle-événement: «Les Mystères de Québec».

MONTREAL - La société montréalaise Softimage fonde beaucoup d'espoir dans la mise en marché prochaine d'un nouveau logiciel appelé: DigitalStudio. Softimage, qui s'est fait connaître dans le monde entier grâce à la réalisation des saisissantes images de dinosaures dans le film Jurassic Park, estime à plusieurs dizaines de millions de dollars le marché potentiel de Digital Studio.

La réplique au budget: des élections au plus vite!

GÉRALD LAROSE s'est montré très dur hier soir en dénonçant le discours incantatoire du ministre des Finances sur l'emploi, un discours qui ne vise, selon lui, qu'à masquer l'accélération des politiques de démantèlement de l'État.

C'est ainsi que de grandes sociétés d'État comme la SAQ et la SGF se retrouvent dans la mire. Le ministre a aussi annoncé la coupure de

750 postes dans la fonction publique, qui s'ajoute à celle déjà prévue de 3150 postes.

Par ailleurs, il est faux de prétendre que les contribuables verront leurs impôts réduits de 500 millions \$ l'an prochain, puisque le dernier budget augmentait ces impôts de 1,250 milliard \$. «Nous paierons 750 millions de plus», a-t-il constaté.

Une subvention ponc-

tuelle de six mois devrait permettre de hausser de un dollar l'heure le salaire des éducatrices en garderie. «Le problème risque de se retrouver entier dans six mois», craint Claudette Carbonneau. Par contre, les déductions sont transformées en crédit d'impôt, ce qui est plus juste.

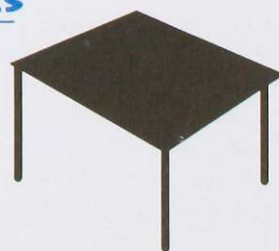


Le Comité national de la condition féminine a souligné son vingtième anniversaire par un dîner-causette auquel 130 militantes ont assisté. La vice-présidente Claudette Carbonneau, qui a présenté la conférencière Madeleine Parent, a souligné que si des obstacles ont été franchis, d'autres demeurent. «La quête pour une pleine égalité est toujours d'actualité», a-t-elle dit.

LA TABLE RONDE DES SOLIDARITÉS

**Patrons-syndiqués
Quand le respect y est,
c'est gagnant-gagnant**

PAGES 6 ET 7



Pour que le mouvement demeure pertinent

Par Marc Laforge

Se projeter dans l'avenir est un exercice où s'entremêlent souvent lucidité, espoir, rêve ou même illusion. Mais pour une organisation comme la CSN, développer une vision de sa mission demeure un exercice incontournable, diront certains, même fondamental.

En fait, l'exercice vise à tenter de comprendre le monde dans lequel les changements se succèdent à une vitesse fulgurante, ou encore à s'assurer que le mouvement demeure pertinent, comme le disait Gérard Larose.

La Vision de la mission de la CSN en l'an 2000: voilà une démarche importante dans laquelle les militant-es sont appelés à s'impliquer, à prendre les devants. Le sujet n'est pas simple. La réflexion a déjà été amorcée et se poursuit maintenant au congrès. Très largement, les militant-es se pencheront sur cette question au cours des prochains mois. Très largement, toujours avec l'objectif de démocratisation pour que les membres aient une prise sur l'avenir du mouvement.

Hier, les délégué-es ont pu se pencher sur quelques pistes de travail pour mettre à jour les orientations de la CSN et s'ajuster aux changements dans le monde du travail et pour développer la solidarité sociale.



Paradoxalement, il y a de ces anachronismes qui nous heurtent de plein fouet pendant que nous réfléchissons sur l'avenir. Nos opposants veulent forcer un tournant du siècle sous le signe du rabaissement social: niveau de vie à la baisse; programmes sociaux à la baisse; conditions de travail à la baisse.

Mais le monde du travail change aussi. Comment, dans ce contexte, la CSN doit-elle défendre les droits des travailleuses et des tra-

vailleurs? Comment assumer le rôle de rassembleur? Comment rejoindre les travailleuses et les travailleurs qui ne sont plus nécessairement confinés à des lieux de travail tels qu'on les a connus traditionnellement? Comment faire face à la montée de l'individualisme? Comment bâtir la solidarité syndicale et sociale? Quelles doivent être nos valeurs en tant qu'individu et syndiqué?

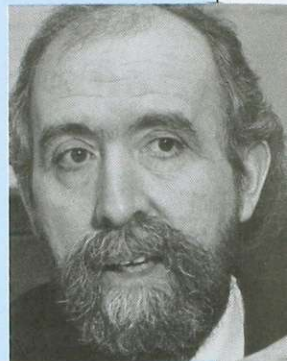
LOI 116

C'est le cynisme qui mène les libéraux

«L'ADOPTION DU PROJET de loi 116 hier dénote un profond cynisme. Qu'il adopte une loi comme celle-là en même temps que se tient le congrès de la CSN montre combien Daniel Johnson n'a aucune espèce de sensibilité ou connaissance des relations de travail.» C'est ce qu'a déclaré le président de la CSN au *Quotidien du congrès*. Ce projet de loi force la paix industrielle, brise l'équilibre des relations de travail et porte atteinte au droit fon-

amental qu'est celui de la liberté d'association, un droit contenu dans les chartes canadienne et québécoise des droits et libertés et la Convention internationale sur la liberté syndicale, une convention ratifiée par le Canada avec l'accord du Québec.

En éliminant le plafond qui limite à trois ans la durée des conventions collectives, tous les scénarios sont possibles: cinq ans, sept ans, dix ans, etc. Les travailleuses et les travailleurs risquent ainsi d'être liés à des conditions de travail pendant de longues périodes, sans qu'ils n'aient la possibilité de les renégocier ou de les dénoncer par un changement d'allégeance syndicale. Comme une récente publicité conjointe CSN-FTQ-CEQ l'illustre, rendre la main-d'oeuvre la plus docile et soumise possible reflète peut-être une certaine vision que se font certains des relations de travail, mais ce n'est très certainement pas celle du camp syndical.



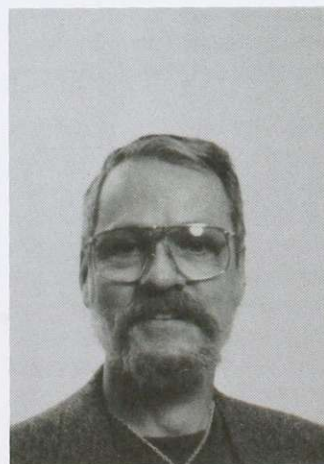
Gérard Larose

Nanette pour toujours

Par Michel Crête

«JE L'AVAIS VUE il y a vingt ans. Elle n'a pas changé. Elle est toujours la Nanette Workman que nous avons connue, avec sa voie aiguë. Nanette Workman a donné un spectacle qui donne le goût de danser. Malheureusement, on a manqué de place pour danser car c'était plein à craquer. J'ai fait des entrevues avec des jeunes d'une vingtaine d'années qui m'ont avoué avoir grandement apprécié ce spectacle. Je n'ai aucune hésitation à recommander son spectacle.»

Préposé aux bénéficiaires à l'hôpital Sainte-Justine à Montréal, Jean-Paul Laliberté a assisté, le 11 mai, pour le *Quotidien du Congrès*, au nouveau concert de Nanette Workman, au Club Soda. Récemment, Nanette Workman procédait au lancement d'un nouvel album, *Rock & Romance*.



Jean-Paul Laliberté

T.J.

Les travailleurs "poignardés" par MIL-Davie

Par Michel Crête

«LE PROJET de convention collective déposé par MIL-Davie comprend une baisse de salaire de 15%, sans compter l'abolition du temps double, ainsi que d'autres réductions salariales dans les activités syndicales, dans diverses primes, dans les vacances, etc. C'est inacceptable! Nous avons l'impression que c'est une proposition qui est faite pour faire plaisir au ministre de l'Industrie et du Commerce, Gérald Tremblay, qui veut un minimum de garanties de rentabilité avant d'investir dans le plan d'affaires de relance de notre chantier maritime. C'est un manque de respect envers des travailleurs qui ont fait une foule de concessions, qui ont permis d'améliorer la productivité de 50% au cours des deux dernières années. C'est une insulte aux travailleurs qui sont prêts à d'autres aménagements

dans la convention collective, toujours dans le but d'avoir un chantier encore plus efficace et plus compétitif. Cette demande importante de concessions, c'est un coup de poignard dans le dos.»

Après 18 mois de négociation, le président du Syndicat des travailleurs de MIL-Davie, à Lévis, Richard Gauvin, était visiblement choqué par le dépôt du projet patronal de convention collective. «Au cours des négociations sur les clauses normatives qui ont eu lieu depuis un an et demi, la compagnie a toujours maintenu que la question salariale n'était pas litigieuse dans le cadre de sa réorientation du militaire au commercial, qui lui permettrait d'être compétitive et d'accéder à des marchés internationaux. Le projet patronal est d'autant plus surprenant que notre président, M. Guy Véronneau, a déclaré à *La Presse*, pas plus tard qu'en avril, que le taux

horaire moyen de notre main-d'oeuvre, avantages sociaux inclus, est d'environ 24 \$ US l'heure, contre 30 \$ au Danemark et 32 \$ en Allemagne.»

Seul chantier de construction navale encore en opération au Québec depuis la fermeture de Marine Industrie à Tracy et celle de Vickers, les carnets de commandes étant pratiquement vides, le chantier de Lévis a absolument besoin de contrats transitoires d'ici deux ans pour lui permettre d'accomplir structurellement sa réorientation. Au premier chef, le chantier doit obtenir le contrat de construction du nouveau traversier reliant les Îles-de-la-Madeleine et l'Île-du-Prince-Édouard. La décision appartient au gouvernement fédéral. À défaut de quoi, le nombre d'emplois chutera de 1,627 à 627 d'ici un mois et à 80 à l'automne. Le chantier a absolument besoin de ce contrat et d'autres pour lui permettre



Richard Gauvin

d'amorcer son virage au commercial et être prêt en prévision d'une importante hausse de demandes de navires marchands, hausse nécessaire entre autres par le vieillissement de la flotte de la marine marchande. Dans ce contexte, les demandes de concessions de MIL-Davie apparaissent vraiment comme une arnaque à l'égard de travailleurs qui ont donné leur vie à cette entreprise.

Kronos: on a sauvé des emplois à Varennes!

par Michel Crête

LES EFFORTS du Syndicat de Kronos, à Varennes, sur la Rive-sud de Montréal, lors de la négociation de 1993, se sont traduits par le maintien d'emplois. Le producteur de bioxyde de titane utilisé notamment dans la fabrication de la peinture et des produits plastiques a été dans l'obligation de réduire de 50% la production de son usine de sulfate, histoire de diminuer la pollution dans le fleuve Saint-Laurent. Aussi, pour empêcher les impacts négatifs découlant de la fermeture de l'usine, le syndi-

cat a vu à favoriser l'accès à la retraite, diminuer le temps supplémentaire, améliorer la clause en cas de fermeture avec une liste de rappel, former le personnel nécessaire, le temps qu'on construise une nouvelle usine de traitement des eaux usées pour éviter 120 mises à pied. En juin, on opérera avec une usine à neuf, sans pollution. Un exemple comme quoi environnement et emploi ne sont pas contradictoires. Kronos embauche 325 travailleurs.

Quatre membres du Comité exécutif réélus par acclamation

■ C'est hier après-midi que le président d'élection Benoit Capistran a proclamé réélus par acclamation le secrétaire général Pierre Paquette, le trésorier Léopold Beaulieu, la vice-présidente Claudette Carbonneau et le vice-président Roger Valois. Il y aura donc élection aujourd'hui à la présidence, où Gérald Larose et Réjean Fleury sont candidats, et à la troisième vice-présidence, où sont candidats Céline Lamontagne et Marc Laviolette.

Pousser à fond la réflexion

VOILÀ OÙ NOUS EN SOMMES aujourd'hui, après que quelques centaines de personnes ont accepté d'enclencher cette réflexion sur notre vision de la CSN en l'an 2000. Ce sont de premiers résultats qui nous indiquent non seulement la pertinence, mais surtout l'utilité de poursuivre dans cette direction.

Le présent congrès représente une nouvelle étape puisque la démarche entreprise se trouvera considérablement élargie du fait que vous, délégués, vous vous en saisissez pour lui donner une dimension particulière. Vous êtes donc invités à y participer pleinement. Nous sommes assurés qu'il s'agit là d'un investissement d'importance pour un avenir dont on peut dire qu'il est à nos portes.

Cette démarche, qui consiste à tenter de cerner les contours de notre mission syndicale à l'aube du prochain siècle, se poursuit en parallèle avec tout le reste, qui ne doit pas être négligé et qui constitue la vie active de notre mouvement. Mais il nous apparaît sain et porteur d'espoir que nous soyons des centaines de militantes et de militants à accepter de pousser à fond la réflexion pour faire de ce mouvement l'instrument le mieux à même de défendre les multiples intérêts des travailleuses, des travailleurs et de l'ensemble des classes populaires.

(Document «*Vision de la mission de la CSN en l'an 2000*»)

B I L L E T

What's a million?

Si, par malheur, vos enfants ont lu ou entendu l'histoire de M. Raymond Aaron, cet Ontarien qui a décidé, en janvier, d'entamer une poursuite de 500 milliards de dollars contre le Bloc québécois pour cause de bris de pays, il ne faudrait pas vous étonner de ce qu'ils vous demandent un p'tit dix mille pour aller aux vues avec leurs copains.

C'est que la valeur de l'argent est devenue plutôt dérisoire, dans ces temps de déprime où ce sont les profits du Casino de Montréal qui représentent la plus éclatante réussite économique des dernières années.

Grâce à la Loi d'accès à l'information, on apprenait justement que le gouvernement fédéral avait dépensé pas moins de 18 millions de dollars pour en fabriquer, des vues. Toutes sortes de vues: un vidéo sur la planche à voile: 80 000 \$; un vidéo sur le Sommet de l'environnement à Rio: 116 000 \$;

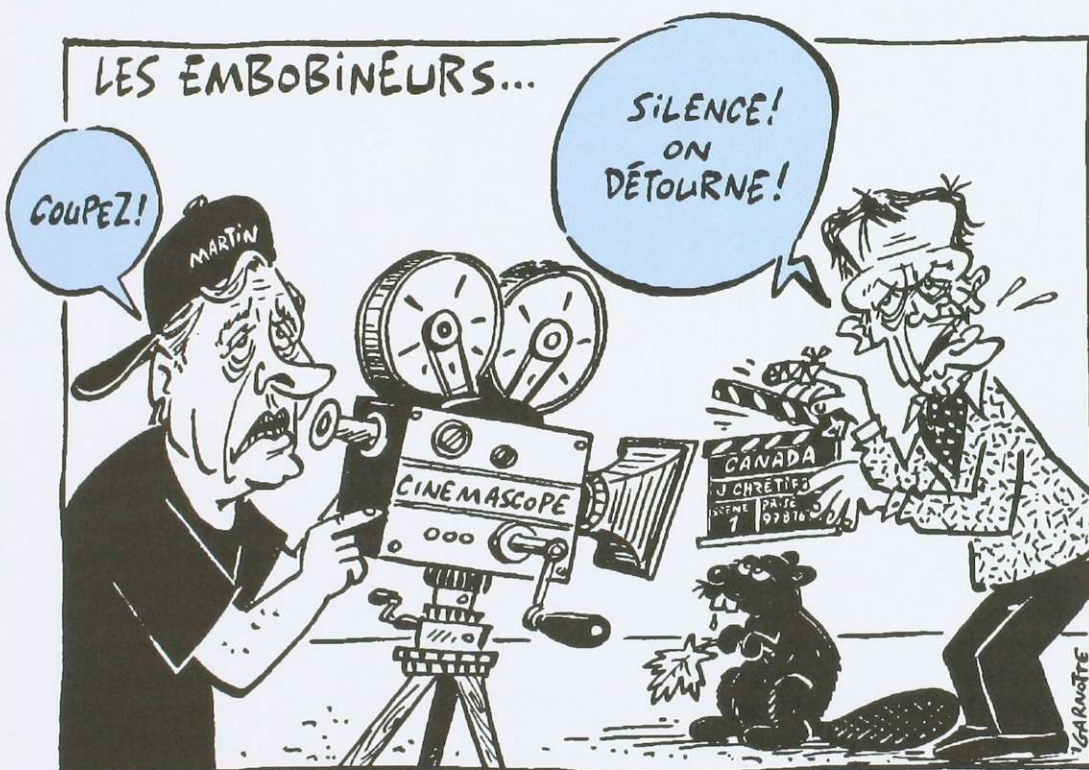
deux jeux questionnaires du ministère des Transports: 350 000 \$; un vidéo constitutionnel: 515 000 \$.

Sans compter une somme de plus de 10 millions de dollars pour le cinéma du ministère de la Défense, dont 178 000 \$ pour un film sur la vie des officiers.

Au fédéral, il n'y a plus d'argent pour la formation professionnelle. Il n'y en a pas davantage pour les chômeuses et les chômeurs. Les finances des provinces sont dans un état lamentable parce que le fédéral diminue unilatéralement ses paiements de transferts, ce qui refoule les problèmes jusque dans les municipalités qui, à leur tour, domptent les factures dans les poches des contribuables.

Les seuls qui connaissent encore la valeur de l'argent, ce sont celles et ceux qui n'en ont pas.

Michel Rioux



LE QUOTIDIEN DU CONGRÈS

Coordination
Henri Jalbert
Michel Rioux

Conception graphique
Jean Gladu

Rédaction
Michel Crête
Guy Ferland
Louis-Serge Houle
Thérèse Jean
Maroussia Kishka
Marc Laforge
Luc Latraverse
Lucie Laurin
Jean-Pierre Paré
Jacinthe Pilon
Jacqueline Rodrigue

Mise en page
Louis-Serge Houle
Henri Jalbert
Jean Gladu
Jean-Pierre Paré

Collaboration
Clément Trudel

Photographe
Alain Chagnon

Caricaturiste
Garnotte

Soutien technique
Lyne Beaulieu

Impression
Imprimerie de la CSN

Distribution
L'équipe du congrès



La CSN, c'est une université, et bien autre chose encore

Par Michel Rioux

«La CSN, c'est une université!» C'est ce qu'on dit souvent de la CSN, tant ses qualités de formatrice sont largement reconnues depuis des décennies. Mais il est aussi arrivé qu'une fois formés à la CSN, certains aillent dans de véritables universités pour transmettre leur expérience. De même, on retrouve du monde de la CSN dans un grand nombre de secteurs d'activité, dont certains peuvent étonner.

On en retrouve à l'Université Laval; d'autres à l'université de Montréal et à l'UQAM. Leur enseignement, que ce soit en relations industrielles ou en sciences juridiques, se situe sans contredit dans le prolongement de leur engagement syndical.

Pendant dix ans, **Marcel Pepin** a formé plusieurs centaines d'étudiantes et d'étudiants à son poste de professeur émérite au département de relations industrielles de l'Université de Montréal. L'expérience accumulée pendant plus de 30 années passées dans le mouvement a sans conteste apporté à son enseignement un éclairage inédit. Quand il prit sa retraite, c'est un ancien salarié de la FAS et du Commerce, **Jean-Guy Bergeron**, qui l'a remplacé au département. Un autre salarié de la CSN, de la Métallurgie cette fois, **Raynald Bourque**, enseigne lui aussi les relations industrielles au même endroit.

C'est à l'UQAM qu'on retrouve deux autres anciens de la centrale. **Jacques Desmarais**, longtemps salarié auprès du Syndicat des fonctionnaires provinciaux quand ils ont joint nos rangs,

puis au Conseil central de Montréal, au Service juridique et qui, finalement, coordonna la négociation du Front commun de 1976. On se souviendra qu'il fut aussi chef de cabinet de Lise Payette et qu'il milite activement au RCM, où il est conseiller au programme. Il enseigne en sciences juridiques, tout comme **Carol Jobin**, salarié de la CSN-Construction et du Service juridique.

À Laval, on retrouve un salarié du Service de la recherche dans les années 60, **Bernard Solasse**. Mais plu-



Pierre Vadeboncoeur, collaborateur régulier de *Nouvelles CSN*, a poursuivi sa carrière d'écrivain après avoir quitté la CSN en 1975. Depuis, il a été couronné pour l'ensemble de son oeuvre par la France, la Suisse et, encore la semaine dernière, par la Belgique.

Jacques Desmarais, que l'on voit ici au congrès de 1976 annonçant le règlement dans le secteur public, enseigne maintenant à l'UQAM.

sieurs se souviendront d'avantage de **Gilles Ferland**, un ancien de la FEESP qui y transmet ses connaissances en relations industrielles.

Journalistes

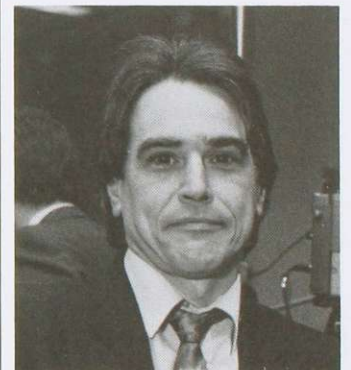
Plusieurs journalistes qui ont milité dans la CSN ont connu par la suite une carrière intéressante. Ainsi, notre collaborateur **Clément Trudel**, au *Devoir* depuis plus de 20 ans, a occupé la vice-présidence du Conseil central de Québec au début des années soixante, quand il travaillait au *Soleil*. **André Dalcourt**, salarié de la CSN et ancien du *Journal de Montréal*, a travaillé avec Ed Broadbent. **Richard Daignault**, conseiller de Marcel Pepin, est retourné par la suite à *The Gazette* et au *Soleil*. **Bernard Larin**, qui fut vice-président de la FNC et président du Syndicat des journalistes de Radio-Canada, poursuit sa carrière dans les relations publiques.

Ailleurs

Nous avons vu lundi que **Pierre Mercille** est maintenant à l'UPA; il fut vice-président de la centrale de 1980 à 1984. **Joseph Giguère**, ancien président du Conseil central de Québec, milite

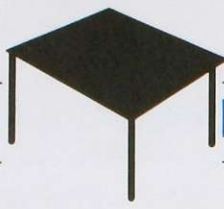
maintenant au Centre d'éducation populaire Saint-Pierre Apôtre. **Madeleine Brosseau**, militante du Commerce, a été longtemps présidente de l'Association québécoise pour la défense des droits des retraités. **Catherine Loumède**, qui a présidé la FAS, est maintenant directrice générale du Syndicat des techniciens du cinéma et de la vidéo du Québec.

Les amateurs de sport seront étonnés de la chose: **Jean D. Legault**, le bras droit de Me Marcel Aubut, des Nordiques, a travaillé à la FEESP à la fin des années 60.



Bernard Larin, président du Syndicat des journalistes de Radio-Canada pendant la longue grève de 80-81 et vice-président de la FNC, travaille maintenant dans les relations publiques.





Patrons-syndiqués

Quand le respect y est, c'est gagnant, gagnant

par Maroussia Kishka et Luc Latraverse

Gagnant, gagnant! Est-ce que ça se peut entre syndiqués et patrons? Les nouvelles approches syndicales pour prendre le contrôle de son travail et partager une vision commune de l'entreprise entre syndicat et employeur, ce n'est pas évident a priori. Cependant, quand on y a goûté, on en redemande. Mais, dans tous les cas, il faut se battre pour y arriver. C'est ce qui ressort de la dernière table ronde du *Quotidien du congrès*.

EN GÉNÉRAL, ce qui amène les syndicats à revoir de fond en comble les relations de travail, c'est la situation précaire de leur entreprise.

«En 1990 on était au bord de la faillite,» explique Gilles Papillon, président du syndi-



Gilles Papillon

cat de la papetière Domtar de Donnacona. Plus rien ne marchait. Les travailleurs ont voté la grève à 94%. Huit mois plus tard, ils ont accepté, dans une même proportion, une entente avec l'employeur pour travailler ensemble.

«Ce ne fut pas facile de l'amener à s'asseoir pour partager des objectifs communs. Quelques mois auparavant, on avait défoncé la porte de son bureau devant les caméras de télévision. Il a fallu, d'une part, convaincre notre monde qui voulait tout casser et d'autre part, convaincre notre petit boss local d'aller dire à ses grands boss qu'on pouvait amélio-

rer la productivité et faire marcher l'usine pour qu'elle soit rentable. La direction et les travailleurs avaient le choix: ou travailler ensemble, ou continuer à se confronter. Le syndicat a jugé que les parties avaient plus de chance de s'en sortir en travaillant ensemble.»

Changer son fusil d'épaule, c'est pas facile!

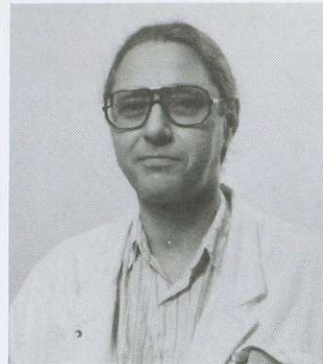
«Pendant 50 ans chez nous, les boss décidaient et les travailleurs exécutaient. Ça ne se change pas comme ça. Pour que nos membres acceptent de parler de partenariat, ça prenait une situation précaire, raconte Bertrand Harvey, président



Bertrand Harvey

du syndicat de la papetière Abitibi-Price d'Alma. Il fallait aussi que les patrons qui avaient une vieille mentalité soient changés et qu'ils réduisent le nombre de paliers dans la hiérarchie de l'entreprise.»

Richard Malette d'Expro, à Valleyfield, où les travailleurs viennent de conclure un contrat social de six ans, de fonder une coopéra-



Richard Malette

tive d'actionnaires et d'investir 1,2 million \$ de leur poche dans l'entreprise pour empêcher la fermeture, explique que progressivement, son syndicat est passé d'une stratégie d'affrontement à l'offensive, d'abord en santé-sécurité et sur les changements technologiques puis, lorsque le marché de l'armement s'est affaïssi, il a élargi son champ d'intervention pour détenir des leviers lui permettant d'assurer la survie de l'usine.

«Ça m'a écoeuré que le gouvernement ait exigé une diminution de salaire pour vous aider», lui dit Bertrand Harvey.

«Oui, ce sont des concessions salariales mais on a compris que dans le contexte, on ne pouvait plus augmenter la masse salariale, répond-il. Il fallait transformer la production pour survivre et ça prenait de l'argent pour réaliser cela.»

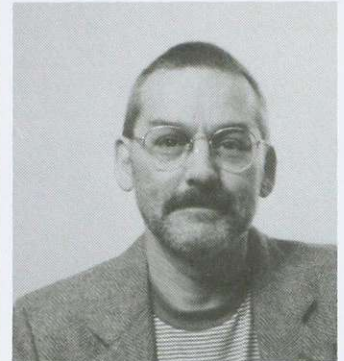
Comme dans le cas des deux autres syndicats, l'en-

treprise a ouvert ses livres. «On a mieux compris comment fonctionnait l'entreprise. On sait maintenant quelles ententes avec les fournisseurs ne sont pas avantageuses et aussi, comment fonctionne le marché», rajoute Richard Malette.

Pour s'en sortir, les trois syndicats se sont impliqués dans tous les aspects de l'entreprise et ils ont développé une vision partagée avec l'employeur.

Pas toujours vrai, le partenariat

De l'autre côté de la table, Jean-Pierre Legault, président du syndicat des journalistes du *Devoir*, estime que



Jean-Pierre Legault

cette concertation peut être un écran de fumée. Il en donne pour preuve l'expérience de son syndicat. Une structure de co-gestion a été mise en place et des ententes assurent une participation des employé-es au capital de l'entreprise et au conseil d'administration. «Même si nous nous assoyons ensemble pour diriger, la direction est autocratique. On ne partage pas la même vision. L'employeur a utilisé le partenariat pour avoir notre argent et notre collaboration, mais il décide tout seul. Ça arrive ailleurs et ça pourrait vous arriver aussi.»

Du côté du secteur public, le gouvernement parle aussi de participation à la gestion, notamment via la réorganisation du travail. Mais là aussi, Jeannine Girard, représentante régionale du Saguenay-Lac-Saint-Jean à la FAS, considère qu'il s'agit d'une façade. «Ce n'est



Jeannine Girard

pas de la réorganisation, mais de la rationalisation qu'il recherche.»

Elle ajoute que la réalité y est bien différente de celle du secteur privé. «Dans notre cas, il n'y a pas seulement un patron. Les décisions se prennent à plusieurs paliers. Il y a les établissements, les régies régionales qui reçoivent les budgets et le gouvernement. Et malgré son discours en faveur de la décentralisation, ce dernier tire encore les ficelles. Comme l'explique Jeannine Girard:

«Quand on conclut des ententes locales, comme c'est arrivé dans un cas de désinstitutionnalisation, c'est le ministère qui s'y oppose.»

De son côté, Pierre Patry, enseignant au cégep de Saint-Félicien, signale que le gouvernement peut changer les règles du jeu avec son pouvoir législatif. «Nous, dans le réseau des cégeps, depuis 25 ans, on avait un contrôle sur notre travail et des lieux de concertation conventionnés. Mais avec l'adoption de la loi sur la réforme des cégeps, le gouvernement diminue le poids que nous avons dans les conseils d'administration. Il a aboli aussi la commission pédagogique pour la remplacer par une autre. Les enseignants ont décidé alors de résister. Dans plusieurs cégeps, des ententes locales ont été conclues pour recréer ces lieux de concertation.»

Se prendre en main, c'est ce que le monde veut

Les gains dans ce domaine sont donc fragiles et Claude Leduc, président du syndicat des employés d'entretien de la STRSM, en sait aussi quelque chose. En 1987, le syndicat avait signé une entente particulière pour obtenir le respect des

syndiqués et de leur travail. «On a fait des gains, mais les gens n'étaient pas heureux. On nous reprochait d'être les mieux payés et on nous traitait de pas instruits, de paresseux, de pourris. Tant les contremaîtres que les chauffeurs et les employés de bureau. Les gars ne voulaient sous aucune considération être identifiés à la STRSM, quand ils quittaient le travail.»

Conscient de cela, le directeur général accepta, de concert avec le syndicat, de prendre les moyens pour améliorer le climat et les méthodes de travail. 33 lettres d'ententes furent signées dans l'année suivante. La plupart répondaient aux revendications des précédentes rondes de négociation. Et à l'échéance de la convention, les parties se sont entendues sur une liste d'objectifs communs à at-

teindre. En outre, une révision des plages horaires permettait de ramener la semaine de travail à 32 heures sur 4 jours.

Mais l'opposition du maire de Longueuil empêcha l'entente de se concrétiser. Une grève s'ensuivit qui dura deux ans. «Ça a été l'enfer. Le syndicat a finalement obtenu la semaine de 4 jours, mais sur 36 heures.

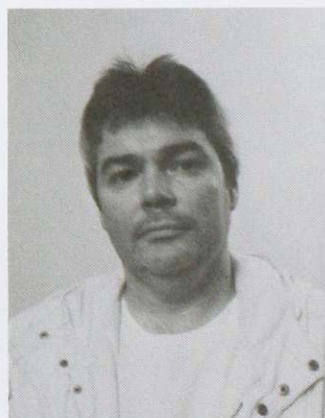
«Sans grève, parce qu'on avait créé un bon climat de travail, on avait obtenu plus et ça coûtait moins cher que la convention qu'on a signée à la fin de la grève.»

Pendant ce conflit, rappelle-t-il, le conseil de médiation avait proposé aux syndiqués de prendre en charge l'entretien comme une entreprise autonome. «Le monde a voté en faveur à 94%, par vote secret. Ils voulaient dire: on se prend en main. Votre sécurité d'emploi, on s'en c... On sait qu'on est capables de faire mieux que vous autres.» Mais l'employeur a refusé.

«Moi, je vous envie de pouvoir faire ça dans le privé, de pouvoir vous prendre en main», s'est exclamé Claude Leduc.



Pierre Patry



Claude Leduc

Le comité de la condition féminine a 20 ans. Que pensez-vous de son action?

André Bordeleau, président du Syndicat des employés de l'Institut Albert-Prévost de Montréal.



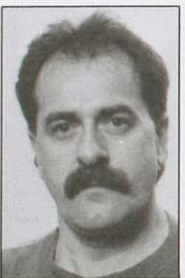
«Il est certain que ce comité a apporté beaucoup de questionnement sur la condition des fem-

mes dans leur milieu de travail. Grâce à lui, des débats ont aussi pu être amenés sur la place publique.

«Il a sûrement permis aux femmes de prendre davantage conscience de leurs capacités. On les retrouve maintenant dans tous les secteurs d'activités.

«Mais il est difficile d'évaluer précisément tout le travail effectué par le comité de la condition féminine. Il serait bon qu'il se fasse connaître davantage à l'intérieur du mouvement. On entend seulement parler du comité lors de la Journée internationale des femmes.»

Avila Jomphe, président du Syndicat de la Coop de Havre-aux-Maisons.



«Le comité de la condition féminine a vu à ce que les travailleuses prennent leur place et obtiennent

des meilleurs salaires. Si les femmes ont les mêmes qualifications, il n'y a pas de raison qui tienne pour qu'elles n'aient pas les mêmes avantages que les hommes. La lutte menée par les travailleuses des garderies actuellement en est un bon exemple.»

Richard Charette, président du Syndicat des garages Matech, à Drummondville.

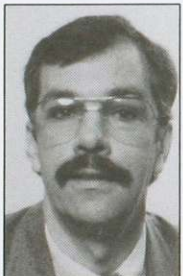


«Le comité de la condition féminine a sûrement contribué à ce que les femmes s'impliquent davantage, tant dans le mouvement que dans les différents milieux de travail.

«Les femmes osent prendre plus de responsabilités, osent occuper des postes où on voyait seulement des hommes auparavant.

«On se rend compte que le comité de la condition féminine est actif lorsqu'on assiste aux assemblées générales de notre fédération. J'encourage ses membres à continuer leur travail.»

Yves Côté, directeur du Syndicat de QIT-Fer et Titane.



«Les femmes étaient sous-payées. Les nombreuses luttes de la condition féminine leur ont permis

d'atteindre, entre autres, des salaires équitables. Mais il reste encore beaucoup à faire pour qu'elles obtiennent, dans différents secteurs, comme dans les garderies, la pleine reconnaissance de leurs compétences, de leurs efforts, de leur travail.»

Léon Lanteigne, vice-président du Syndicat des agents de protection et incendie d'Expro.



«Le comité de la condition féminine est très important.

«Notre syndicat consacre beaucoup

d'énergie à ce dossier. Nous travaillons particulièrement à l'amélioration des conditions de travail des employées de bureau. Elles ne sont pas toujours traitées avec respect par les employeurs.

«Il est certain que ce comité a sa raison d'être dans le mouvement. On n'a qu'à penser à la bataille sur l'équité salariale. Toutefois, je dois admettre que je ne sais pas exactement ce que le comité fait comme activités.»

Denis Matte, vice-président du Syndicat des pâtes et papiers de Donnacona.



«Le travail de ce comité a permis de donner la parole aux femmes dans notre société et de faire la

promotion de leurs différentes revendications. Leur lutte pour l'équité salariale m'a impressionné. Ce qui est désolant, c'est qu'il reste encore beaucoup de travailleuses qui font les mêmes tâches que les hommes et qui n'ont toujours pas les mêmes salaires. Quant à leurs autres revendications pour prendre leur place, c'est ce qu'il y a de plus normal.»

Retour sur l'histoire de Montréal

C'EST SUR LES LIEUX MÊMES de la fondation de Montréal, où se sont conservés, sous quatre mètres de sol, les vestiges de l'histoire du début de Ville-Marie, que le musée archéologique de Pointe-à-Callière vous présente le résultat des fouilles qui y ont été entreprises en 1980. Le musée est situé près du Vieux-Port, au 350 place Royale, à l'intersection de la rue de la Commune. Ce sont mille ans d'histoire jaillie du sol qui y sont présentés de façon très intéressante dans les diverses strates et édifices du musée dont l'une des composantes, l'ancien édifice de la Douane, abrite une exposition permanente intitulée «Du wampum à la carte de crédit». Montréal, carrefour d'échanges et de commerce, nous remémore l'épo-

que glorieuse et prolifique où des dizaines de milliers de voiliers transitaient chaque année dans le port et où le pont Victoria était le plus grand du monde. La crypte du musée est un couloir par lequel les visiteurs franchissent le lit de l'ancienne rivière St-Pierre, via une canalisation voûtée construite au 19^e siècle. Il y a un prix d'admission et le musée est ouvert tous les jours, sauf le lundi, de 10 heures à 17 heures.

En empruntant la place Royale vers l'ouest, vous pouvez continuer à faire la lecture de l'histoire de Montréal en côtoyant les édifices pour vous rendre au Centre d'histoire de Montréal (au 335 Place d'Youville), une Maison de la culture érigée par la ville dans une ancienne caserne de pompiers. Les frais d'admission sont de 4,50 \$. Les heures d'ouverture sont de 9 heures à 17 heures.

Luc Latraverse

S'AMUSER AU MUSÉE

Maroc

Un paysage dominé par la répression anti-syndicale

Par Jacqueline Rodrigue

MALGRÉ LES ENTRAVES à l'exercice des droits syndicaux, la syndicalisation est en progression constante, au Maroc, notamment à la Confédération démocratique du travail (CDT), qui représente plus d'un demi-million d'adhérents. «La syndicalisation progresse parce que les problèmes ne cessent de s'aggraver et que les gens se solidarisent pour pouvoir les affronter. Au Maroc, il y a une violation flagrante de la législation du travail et des droits syndicaux. Nous assistons régulièrement à des licenciements pour activités syndicales et des centaines de militants ont connu l'emprisonnement», affirme Abdelmajid Bouzoubaa, membre du comité exécutif de la CDT.

En 1992, pour avoir donné une entrevue critiquant le gouvernement à l'un des grands quotidiens du pays, le secrétaire général de la CDT, Noubir El Amaoui, a été emprisonné et n'a été libéré qu'à la suite d'une campagne internationale, à laquelle la CSN a d'ailleurs participé. Pourtant, la loi marocaine prévoit que pour un «délit d'opinion», c'est une amende qui s'applique, et non l'emprisonnement.

Le pluralisme syndical existe, au Maroc, contrairement à plusieurs pays arabes et musulmans où il n'y a qu'une seule organisation syndicale. Toutefois, dans le monde arabe, plusieurs organisations syndicales sont inféodées aux gouvernements. «À ces syndicats qui

se soumettent aux volontés du pouvoir, on donne toutes les facilités. Le gouvernement subventionne uniquement ces organisations, alors que la loi prévoit qu'il doit fournir des outils de travail à toutes les organisations», de souligner Abdelmajid Bouzoubaa.

La CDT exige aussi du gouvernement qu'il démocratise les institutions à caractère social. Par exemple: les trois plus importantes organisations syndicales du pays sont supposées siéger au conseil d'administration de la Caisse nationale de sécurité sociale. Toutefois, la CDT, qui est la centrale la plus importante, n'y a aucun représentant. D'ailleurs, la CDT doit se battre pour que les employeurs inscrivent



Abdelmajid Bouzoubaa

les travailleurs à cette caisse, car bien que la loi les y oblige, plusieurs ne le font pas. «Plusieurs de nos élus politiques sont également des employeurs qui n'appliquent pas, dans leur propre entreprise, les lois du travail qu'ils votent eux-mêmes au parlement», constate Abdelmajid Bouzoubaa.

LE MONDE DE CLÉMENT TRUDEL

Maître-espion

PAVEL SOUDOPLATOV a longtemps été inconnu des kremlinologues qui tentaient de déchiffrer les ressorts secrets du régime stalinien. Il vient de livrer sa version de plusieurs grands coups portés par le service soviétique des «missions spéciales», depuis son QG de la Loubianka, à Moscou: l'assassinat de Trotski, à Mexico, tramé avec l'accord de Staline — le meurtrier, Ramon Mercader, était porteur d'un passeport canadien et les maîtres d'oeuvre furent Soudoplatov et Naum Eittington; les relations étroites avec plusieurs savants américains chargés de produire la bombe atomique (Fermi et Oppenheimer, notamment); l'affaire Klaus Fuchs, l'affaire Rosenberg, la

disparition de Raoul Wallenberg, etc. Son tout premier exploit fut d'assassiner «au chocolat» l'un des leaders nationalistes ukrainiens (Konovalts) à une terrasse de café, en Hollande, en 1938.

Ces récits, recueillis par deux Américains, Jerrold et Leona Schecter, en présence du fils de l'espion, Anatoli, donnent une «brique» de 614 pages publiée aux éditions du Seuil: *Missions spéciales, mémoires du maître-espion soviétique Pavel Soudoplatov*. Cet espion, chargé des «dirty tricks», a fait 14 ans en prison; il dut sa survie à une folie simulée au moment où il allait être victime de purges qui emportèrent son ancien patron, Lavrenti Beria,

en 1953. Beria, ex-chef suprême de la police politique, fut exécuté après un procès secret, peu de temps après la mort de Staline.

C'est bien d'une «bombe» qu'il s'agit. Ce livre est, selon Alexandre Adler (*Le Monde* du 6 mai), «un témoignage sans précédent depuis le rapport Khrouchtchev» qui exposait les crimes de l'époque de Staline. Soudoplatov ne manque pas de rappeler les crimes dont Khrouchtchev lui-même fut l'auteur.

Adler trace ainsi le profil de Soudoplatov: «enfant sans toit de l'Ukraine du Sud, engagé à 12 ans dans l'armée rouge pendant la guerre civile de 1918-1920, à qui le parti donnera progressive-

ment une maison, un uniforme, une formation intellectuelle, un métier, celui d'officier de renseignement, et pour finir une épouse pour toute sa vie, son exacte homologue juive Emma Kaganova, une orpheline de Jitomir qui, elle aussi, avait retrouvé un feu et un lieu dans les «organes», qu'elle aussi allait bientôt prendre pour une foi et une loi nouvelles».

Suspense promis par ce fidèle stalinien. Surtout sur la manière dont les Soviétiques «piquèrent» le programme nucléaire américain, au point qu'on peut se demander si Staline, à Yalta, n'était pas mieux informé sur ce dossier que le président Roosevelt lui-même!



La langue bien pendue

Le français, questions-pièges

Réponses aux questions-pièges d'hier

Le petit récipient couvert contenant de la crème, servi avec le café dans les restaurants, est un **godet**. L'équivalent français de «dead line» est: **heure de tombée**.

Le nom de la courge d'Afrique et d'Asie, dont la pulpe sillonnée de fibres coriaces donne, séchée, l'éponge végétale, est un **luffa** ou un **loofa**. Franchement, ceux et celles qui ont répondu un «loof», allez voir dans le dictionnaire ce que cela veut dire...

Et si vous avez répondu qu'une «fourchette à talon» désignait une *cuiller à chaussure*, vous avez répondu comme un pied et vous devriez donc vous mettre sur la tête un **chausse-pied**.

...

Nos questions pour aujourd'hui

L'expression «*pad à l'encre*» est un anglicisme. Quel est son équivalent français correct?

- a) un encreur
- b) un tampon encreur
- c) un paillot

Dans un garage, on parle parfois du *pit*, c'est-à-dire de la cavité pratiquée dans le sol et permettant au mécanicien d'effectuer des réparations sous la voiture. Comment appelle-t-on cet endroit en français?

- a) un pitre
- b) un trou
- c) une fosse

Que désignent les mots *tritreuse*, *finisseuse*, *décapeuse*, *reprofileuse* et *défonceuse*?

- a) des engins de chantier et de terrassement
- b) des appareils de conditionnement physique
- c) des employées oeuvrant dans un centre de beauté

Qu'est ce qu'un *canapé*?

- a) un long siège à dossier et à bras, où plusieurs personnes peuvent s'asseoir ensemble et qui peut servir de lit de repos
- b) un long siège pour plusieurs personnes, sans dossier ni bras, qui peut servir de lit de repos
- c) un lit de repos à dossier, sans bras, servant aussi de siège dans lequel vous vous retrouvez plus souvent qu'à votre tour

Concours: la dernière chance

Voici votre dernière chance de gagner un de nos super prix. Il nous reste cinq t-shirts du *Quotidien du Congrès* (concours des mots croisés), cinq t-shirts du *Couche Tard* (concours de la devinette du *Couche Tard*) et sept disques compacts (concours de français).

En plus, aujourd'hui, notre super concours *Bâtirente*. Trois grands prix: une paire de billets pour la partie de baseball de ce soir entre les Expos et les Cards et deux paires de billets pour aller voir, ce soir, l'opéra-rock *Starmania*.

Il s'agit de répondre à une question, une seule, mais, cette fois-ci, la question est vraiment difficile.

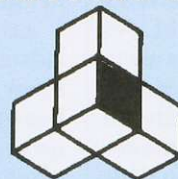
Alors, forcez-vous les méninges. Et que la chance soit avec vous.

Nos gagnants d'hier

Voici la liste des gagnants d'hier: Réal Roy, Lucille Poirier, Hélène Potvin, Véronique Simard, Denis Bréard, Noëlla Graham, Luce Pelletier, Lucie Léger, Pierre Venne, Monique Renaud, Gilbert Gobeil, Claude Boucher, Yvan Gagnon, Louis Roy et Gontran Imbeault.

Le *Couche Tard*

Le grand concours de Bâtirente



BÂTIRENTE

La question

Quelle assemblée se tenait mardi soir aux salles 406 B et C du Palais des Congrès?

PREMIER
GRAND PRIX

2

billets
de baseball
pour la partie
de ce soir

DEUXIÈME
GRAND PRIX

2

billets
pour l'opéra-
rock *Starmania*,
ce soir

TROISIÈME
GRAND PRIX

2

billets
pour l'opéra-
rock *Starmania*,
ce soir

Les commanditaires des concours du Couche Tard

ARCHAMBAULT
MUSIQUE

Trois-Rivières
3760, boul. DesForges
Chicoutimi
1130, boul Talbot
Sherbrooke
330, rue Des Érables
Québec
1095, rue Saint-Jean
Montréal

- 500 est, rue Ste-Catherine
- 2, Complexe Desjardins

METROPOLE LITHO. INC.

1201 MARIE-VICTORIN, ST-BRUNO J5V 8C3

Les imprimeurs des
documents du Congrès



LE GROUPE TOP
TOP COMMUNICATIONS MTI

Francine Laroche

4723, Ste-Félicité
Montréal (Québec) H3V 1E7
Téléphone: 514-726-2199
Télécopieur: 514-726-2198

Depuis huit ans, nous collaborons aux concours du *Couche Tard* dans le *Quotidien du Congrès*
ET ÇA NOUS FAIT PLAISIR

La Caisse d'économie
des syndicats
nationaux
de Montréal

La Caisse d'économie
des travailleuses
et des travailleurs
de Québec

Les caisses au service du mouvement ouvrier



Y paraît que...

Merveille en pamoison

♠ Merveille Ménard, la présidente du Syndicat des garderies de Montréal, a un faible prononcé pour Richard Desjardins. Elle se promet toute une soirée, dimanche le 29 mai, lors de la Nuit des garderies, la grande soirée de solidarité qui aura lieu à la maison de la culture Frontenac et où Richard Desjardins sera en vedette. Mais s'il y en a qui cherchent à avoir des autographes de leur idole, Merveille, elle, veut absolument avoir la vieille tuque granola que Desjardins avait donnée à Yves Rochon, l'actuel conseiller du syndicat. Coudon Mireille, la vie c'est comme une stratégie de négociation. La soirée pour tout le monde, c'est plus important que la tuque pour toi toute seule.



Moi, j viens de l'Abitibi

Attention, attention, plusieurs personnes ont surpris, aux petites heures du matin, Donald Rheault, le président du Conseil central de l'Abitibi-Témiscamingue-Ungava, en train de vendre des épinglettes de son conseil central dans les bars de la rue Saint-Denis. Paraît qu'elles sont bien belles et qu'elle coûtent seulement 4 \$. Cependant, nos informateurs vous conseillent de ne pas payer avec un billet de 20 \$, Donald ayant l'habitude de rembourser la monnaie en épinglettes. Donnez-lui donc un petit coup de main! Il y a des jours où il en a tellement dans le fond de ses poches, qu'il penche d'un côté. Et ce n'est pas tous les jours du même côté.



Cherchez le dindon

Le Syndicat national des employé-es de la CECM procède, chaque année, durant la période des Fêtes, au tirage d'une quinzaine de din-

des. Cette année, le trésorier François Lancôt a augmenté le coût d'achat dans ses prévisions budgétaires. Il a argumenté que les dindes étaient tellement petites sur le marché qu'il était nécessaire de les engraisser pour que ça fasse des prix qui ont de l'allure. Il va certainement passer à l'histoire. Certains trésoriers et trésorières présents — comme Jean Lortie, par exemple, le trésorier de la Fédération du commerce, où on retrouve le secteur de la volaille — pourraient se rappeler cette remarquable argumentation quand ils auront à justifier leur façon de comptabiliser les dépenses à venir.



Retour de courrier

Avons reçu des nouvelles de la souffleuse de Baie-Comeau, dont je vous avais parlé il y a deux jours. Premièrement, la souffleuse va très bien. Deuxièmement, le salon n'a pas trop souffert de la présence de la souffleuse. Cependant, Marjolain et Nathalie savent qui a rapporté le potin en question. R. D., watche-toé.



FNEEQ: demande en mariage

Un homme est fort populaire à la FNEEQ, à un point tel que huit salariées et élues se sont mises en rang pour l'épouser. JEAN, ON VEUT TE MARIER, ont-elles clamé dans un certificat dûment signé, presque notarié, dirais-je. Et je les dénonce: Esther Paré, Louise Beaudoin, Pauline Gadbois, Maria Giguère, Lise Riendeau, Édith Massicotte, Marie-Claire Lussier et Claire-Andrée Leclerc. Les filles, ne contestez pas, car j'ai des papiers pour le prouver. Auriez-vous cependant l'obligeance de me faire savoir de quel Jean il s'agit: Jean Grenier, le petit nouveau salarié, ou Jean Salmon, qui ressemble de plus en plus au petit gros des Classels... pas parce qu'il est petit, mais parce qu'il a de plus en plus de cheveux blancs.

Les photos du jour



Ah! quelle famille!

La relève de Roger Valois est maintenant assurée. Nous vous présentons son fils Jonathan, préposé aux bénéficiaires à l'hôpital Notre-Dame et délégué de son syndicat. Leurs surnoms: Papi Toutou et Japi Toutou.



Léopold le contestataire

Léopold Beaulieu, le trésorier de la CSN — mon oncle Popol pour les intimes —, est un contestataire dans l'âme. Il refuse obstinément de porter des souliers neufs pour la présentation de son budget. Il portera donc ses vieux bottillons, comme d'habitude. «On est tellement bien dans ses vieilles affaires qu'il n'y a pas de raison pour s'en acheter des neuves.»



Veste de cuir à vendre: 20 \$

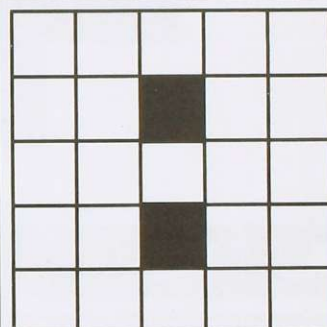
Sont allés voir les Expos. Après, sont allés prendre de la bière. Puis, ont rencontré un clochard. Lui ont demandé une petite commission. Lui ont refilé un 20 \$. En garantie, le clochard leur a laissé une veste de cuir. Le clochard n'est jamais revenu. Veste de cuir à vendre: 20 \$. S'adresser à Denis Pineau et Alain Langevin, conseillers syndicaux à Rimouski. Enfin, ai entendu dire que le «Trésor» de la Côte-Nord, Marie-Michèle Martin, avait découvert le café espagnol. J'espère qu'elle ne s'est pas noyée dedans.

Le Couche Tard

De qui médite le Couche Tard?



Mots croisés



Horizontal

1. Au cours du congrès, il est à l'ouvrage.
2. Petit ruisseau. Adjectif possessif.
3. Objets volants non identifiés.
4. Symbole chimique de l'iridium. Article.
5. Vin espagnol.

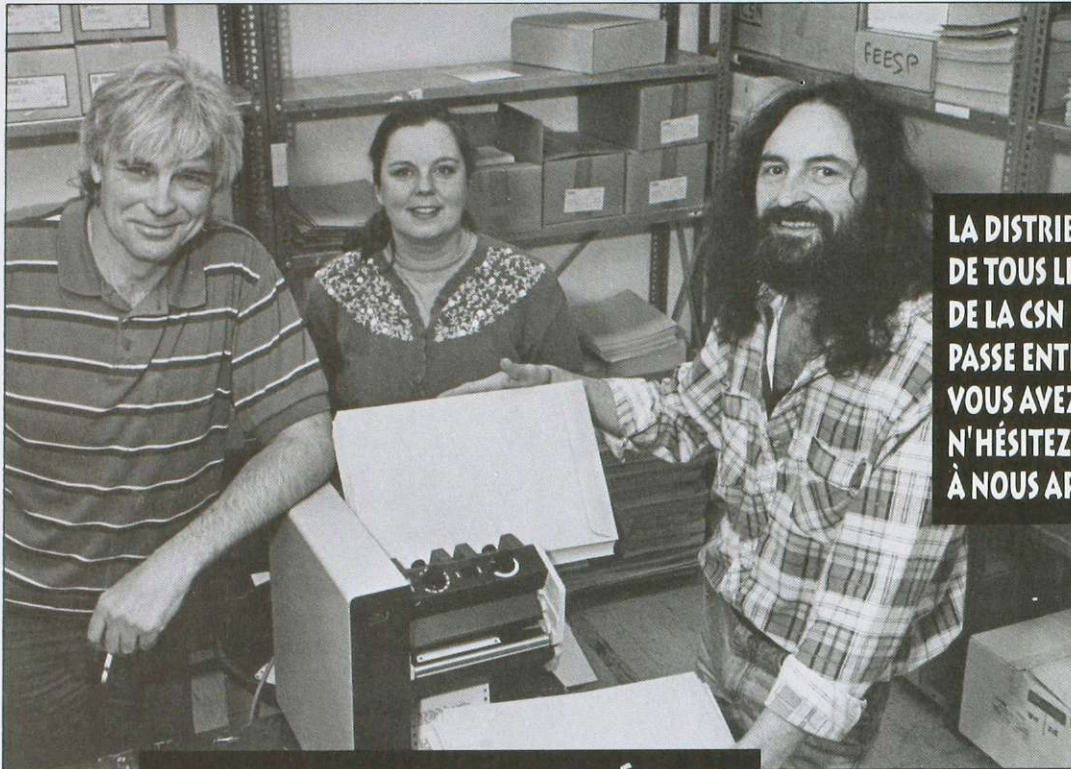
Vertical

1. Chacun porte la sienne.
2. Façonné.
4. Qui rend des services.
5. Coupe la barbe.

Réponse au mot croisé d'hier

M	A	R	I	E
U	S	I	N	A
R	T	L		U
E	R	L	E	P
S	E	E	N	

LES DISTRIBUTEURS DE NOUVELLES CSN



LA DISTRIBUTION DE TOUS LES DOCUMENTS DE LA CSN PASSE ENTRE NOS MAINS. VOUS AVEZ DES PROBLÈMES? N'HÉSITEZ PAS À NOUS APPELER.

UN SEUL NUMÉRO
(514) 598-2233

LE SERVICE DE LA DISTRIBUTION DE LA CSN

LE BABILLARD

Last call!

Le Service de la documentation avise les délégués qu'aujourd'hui est la dernière journée au cours de laquelle ils ont la chance de se procurer les dizaines de publications syndicales mises à leur disposition au congrès.

Les femmes CSN exposent

Ce n'est pas pour brimer la liberté d'expression de personne..., mais il ne vous est pas possible d'aller immortaliser vos réflexions profondes et vos traits de génie explosifs sur le dazibao-graffiti de la boîte à lunch, aujourd'hui.

En effet, l'endroit est occupé toute la journée par une exposition des meilleures productions visuelles du comité de la condition féminine pendant ses 20 ans d'existence, exposition que nous vous invitons instamment à visiter.



Le 13 mai: Le P'tit bal du Conseil central de Montréal

LE CONSEIL CENTRAL DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN invite les délégués à participer à la Grande Rencontre de musique et de danse traditionnelles québécoises, au Collège de Maisonneuve, en se rendant en grand nombre à son P'tit bal, le vendredi soir 13 mai, à 20h30. On pourra alors danser sur les accords de Tradi-Son, Les Éclusiers de Lachine, Chanterelles, ainsi qu'avec Danielle Martineau et son Rocabayou. Les billets de cette soirée sont mis en vente par des grévistes et lock-outés, aujourd'hui même.